

Prédication : Genèse 23 v1-20 « Acheter une sépulture »

Jean Loignon, Sanary, 14 novembre 2011

Vous me direz, c'est un texte de circonstance ! En ce long week-end de Toussaint que nous associons aux rituels du souvenir des morts... Certes, ce n'est pas un thème théologique très protestant, mais nous sommes humains, vivants et donc entourés de nos défunts ; et il suffit d'avoir prêté l'oreille ou l'oeil aux médias pour se rendre compte que les rites funéraires sécularisés, la crémation, les sépultures sont des préoccupations périodiques mais réelles qui rejoindront quiconque tôt ou tard, protestants ou pas.

Nous sommes humains et Abraham l'était avant nous, pour le meilleur – la fidélité à Dieu – comme pour le pire : le presque sacrifice de son fils Isaac. Abraham ou l'inventeur de la famille compliquée qui tend un miroir bienveillant à toutes les familles décomposées – recomposées d'aujourd'hui. Et notre frère Abraham, ici, est confronté à la perte de son épouse. Événement tristement normal qui voit la fin de ce long compagnonnage entre deux êtres qui ont traversé plus qu'une vie ensemble, toujours l'un à côté de l'autre. Certes, il y avait eu des orages et des lâchetés, la rivalité avec la servante Agar, féconde quand Sarah avait perdu l'espoir de l'être... mais le couple avait maintenu envers et contre tout sa solidité.

Et la vieillesse n'y avait rien changé. “ La femme qui est dans mon lit n'a plus vingt ans depuis longtemps... ” chantera Serge Reggiani, dans un texte magnifique de Georges Moustaki intitulé... Sarah.

Alors partons à la rencontre d'Abraham, notre frère en humanité. Je l'ai annoncé comme compliqué, comme souvent les héros de l'Ancien Testament. Vous en voulez une première preuve ?

Une lecture attentive du texte nous montre que Sarah décède à Qiryat Arba, près d'Hébron en Palestine, et qu'Abraham “ vient ” y célébrer ses funérailles. Vient d'où ? De Beersheva, dans le désert du Neguev où il réside habituellement depuis le presque sacrifice de son fils Isaac. En gros à trois jours de marche. Un couple séparé ? Du moins indépendant...

Mais le texte ne s'attarde pas sur cet aspect hors norme du couple et nous embarque sur une piste que nous jugerions a priori secondaire, l'acquisition d'un tombeau pour la défunte. Et dans ce récit, cette préoccupation évince totalement le chagrin que manifeste Abraham. La pudeur mais aussi le sens d'une priorité connue de lui seul sèchent les larmes du veuf que l'on voit aussitôt entamer une longue négociation.

Abraham s'adresse au peuple habitant Hébron, que la Bible dénomme “ fils de Heth ”, ce que l'on a traduit parfois par Hittites. “ Fils de Heth ”, cela ne nous dit rien, à moins qu'on ne soit féru de la géographie généalogique de l'Ancien testament. En revanche, les Hittites nous parlent davantage : l'empire anatolien qui étendit son emprise sur le Moyen Orient, notamment en Syrie-Palestine, au point de s'affronter avec l'illustre pharaon Ramsès II (voir la bataille de Qadesh en 1274 av. JC). Mais le lien entre Heth et Hittites est hypothétique et c'est dommage, car si c'était le cas, cela ferait des interlocuteurs d'Abraham des gens d'ailleurs, tout aussi immigrés que lui dans une terre qu'ils auraient conquise par la force.

Car Abraham se définit d'emblée comme un émigré et un hôte, l'homme qui avait quitté Ur, en Chaldée, puis Harran, sur l'ordre de son Seigneur. Et il est vrai que la vie d'Abraham aura été un long nomadisme dans le Croissant fertile avec des passages sur cette terre promise par Dieu, mais sans enracinement définitif en un lieu précis.

L'ensevelissement de Sarah semble lui donner l'occasion de se fixer enfin quelque part.

Effectivement, les tombeaux d'une communauté sont des signes forts de son lien avec un territoire : il suffit de mesurer le sentiment de déchirement quand le cours des événements force des gens à abandonner les sépultures de leurs ancêtres. Les Pieds Noirs ont connu cela...

Au départ, tout semble aller pour le mieux : Abraham est reçu avec considération par ses interlocuteurs, qui lui donnent du monseigneur ; il est vrai qu'Abraham est de toute évidence un riche nomade propriétaire de troupeaux, et il connaît une aisance financière certaine, comme le prouvera le montant de la transaction qu'il propose : 400 sicles en argent, nom de la monnaie hébraïque d'où

vient le shekel israélien, sans qu'on puisse aller très loin dans une évaluation de la somme. On peut juste rappeler que longtemps après, trente pièces d'argent suffiront pour qu'un homme soit trahi et livré.

Mais d'abord il n'est pas question d'argent, puisque les fils de Heth proposent d'offrir à Abraham un tombeau choisi parmi les meilleurs. Abraham ne refuse pas, on est dans une négociation très orientale, mais il continue, façon courtoise de dire que cette offre généreuse ne lui convient pas. Et là, se pose une première question : Pourquoi Abraham n'accepte-t-il pas ce tombeau donné ?

C'est qu'il a une idée derrière la tête et cette idée est précise : il veut la grotte de Makpéla avec le champ attenant, le tout appartenant à un certain Ephrôn qu'Abraham connaît visiblement. Pas de souci, l'intéressé est prêt à offrir le terrain et la grotte convoités, et cela devant témoins, car on nous dit que la discussion a lieu à la porte de la ville, lieu équivalent au forum ou à l'agora dans les villes sémitiques.

Et pourtant, Abraham persiste : il veut payer ce qu'il désire avoir. Ephrôn résiste, mais finit par accepter la vente, au taux du marché, précise le texte. Nous venons d'assister à la première transaction financière de la Bible, et pas la dernière, car nos saintes Ecritures, ancienne et nouvelle, ne craignent pas de parler d'argent.

Mais nous restons avec nos questions : pourquoi Abraham tient donc tant à payer ce qu'il pourrait obtenir gratuitement ? Et si le texte traite si abondamment le sujet au point d'évincer l'événement initial – la mort de Sarah –, c'est qu'il y avait nécessité de le faire. Une première clé serait dans le verset 17-18 :

« Le champ d'Ephrôn à Makpéla devant Mamré, le champ et la caverne incluse, y compris tous les arbres dans le champ, dans tout son périmètre, on en garantit l'acquisition à Abraham, au vu des fils de Heth, de tous ceux qui venaient à la porte de sa ville. »

C'est précis comme un acte notarié, et on sent proche l'inscription au cadastre ! Et il est bien précisé que l'acquisition est garantie, ce que le texte redit encore une fois au verset final.

Vous me direz peut-être que nous étions partis sur une histoire de sépulture et nous voilà rendus dans les subtilités des négociations foncières. C'est sûrement passionnant pour les férus de civilisations sémitiques mais honnêtement, en quoi ce texte nous concerne-t-il ? Qu'est-ce que ce marchandage oriental venu de par les millénaires peut bien pouvoir nous dire, ici et maintenant ? Une remarque préalable : la Bible a le propre de nous déplacer. Et c'est l'un des moteurs les plus stimulants de notre rapport à l'Écriture, un de nos rares dogmes protestants.

Un premier élément de réponse à nos questions légitimes se situe bien maintenant mais ailleurs, et cet ailleurs ne peut nous laisser indifférent. En effet, le tombeau de Sarah existe bel et bien : il se situe à Hébron en Palestine dans un lieu saint judéo-musulman appelé le Tombeau des patriarches. La tradition y place les sépultures, excusez du peu, d'Adam et Eve, d'Abraham et Sarah, d'Isaac et Rébecca ainsi que de Jacob et Léa. L'islam qui manifeste une grande dévotion pour Ibrahim, " l'ami de Dieu " a sanctifié à son tour le lieu. Mais cet enthousiasme religieux à vouloir créer un cimetière des figures littéraires de la Bible a viré au cauchemar. Cela fait des décennies que juifs et musulmans se livrent à une concurrence spirituelle aux allures de guerre de tranchées dans un site où s'imbriquent littéralement mosquée et synagogue, grottes et tombeaux. En outre, Qiryat Arba désigne aujourd'hui une importante colonie israélienne en territoire palestinien et sa contiguïté avec Hébron en fait un lieu permanent de tensions et d'affrontements, sous la surveillance de Tsahal ; qu'il suffise de rappeler le meurtre en 1994 de 29 musulmans en prière, fauchés au fusil mitrailleur par un extrémiste juif, le Dr Baruch Goldstein, révéralé hélas comme un héros par certains tenants du Grand Israël. Et dans une terrible logique, une embuscade lors de l'intifada de 2002 tua une douzaine d'Israéliens... La folie des hommes peut transformer un récit fondateur en malédiction, lorsqu'elle s'en sert pour légitimer son intolérance et justifier la violence meurtrière.

Mais retenons, pour une approche plus pacifiée du texte, cette question sous-jacente : la place de l'étranger immigré et la possession de la terre. Car bien loin d'être un improbable extrait de cadastre des propriétés d'Abraham, figure anhistorique de la Bible, notre texte a été probablement rédigé au retour de l'Exil babylonien du peuple juif ; lequel s'est trouvé devant une terre ressentie comme

ancestrale mais peuplée par d'autres ; les " revenants hébreux " sont donc obligés de penser la cohabitation entre des communautés proches mais néanmoins différentes et potentiellement rivales. Une problématique prophétique, si on considère l'histoire du sionisme et de la création d'Israël au 20e siècle.

On sait l'importance de l'Exil à Babylone dans la construction de l'identité du peuple juif et du monothéisme. En effet, le risque de dilution du peuple hébreu dans le vaste mouvement des peuples sémitiques, entre nomadisme et guerres, entre déportation et métissage, fut conjuré par l'invention d'un autre exil antérieur, en Egypte celui-là, auquel met fin le héros libérateur Moïse, chargé de réaliser la promesse de Dieu de conduire le peuple juif vers sa Terre promise. La force du mythe permit aux juifs réellement exilés à Babylone au 6e siècle de tenir, d'affirmer une identité spirituellement différente de celles de leurs oppresseurs et à terme de revenir en Israël. D'où l'importance d'affirmer la possibilité d'habiter une terre même si on l'a désertée pendant des générations, même si on y est perçu comme un immigré venu d'ailleurs. La Torah fourmille de prescriptions incitant à respecter l'étranger, l'hôte de passage, au point de pouvoir fonder une véritable éthique de l'accueil. Y est soulignée en filigrane l'affirmation que le peuple juif a été (et sera) un peuple immigré et que seule une logique de réciprocité lui permet d'espérer d'être bien accueilli. Pour autant, la vision des rapports entre habitants et résidents temporaires ne tombe pas dans l'angélisme, comme en témoigne ces multiples prescriptions distinguant les uns et les autres qui émaillent les livres du Pentateuque. Si on codifie, c'est qu'il y a problème ; on ne légifère pas sans raison...

Et là se dégage une autre clé de compréhension de notre récit : les problèmes de cohabitation. L'insistance d'Abraham à vouloir payer sa terre vise peut-être à lui éviter une dette créée par le don éventuel proposé par les fils de Heth. Une dette de reconnaissance, mais pas moins une dette, d'autant plus qu'elle sera non dite. Un achat payé selon un prix reconnu comme juste par les parties présentes a le mérite de fixer l'accord et de ne pas enfermer le bénéficiaire dans un statut d'obligé. Il a payé, c'est à lui, il ne doit plus rien, quoi qu'il adienne de ces rapports avec son vendeur. On voit bien l'avantage pour Abraham dans ses rapports avec la communauté qui l'accueille. Mais pour autant, posséder un bien donne-t-il tous les droits ?

Dans les territoires occupés par Israël depuis 1967, notamment dans le grand Jérusalem, de riches associations sionistes achètent des terrains et des maisons arabes en vue de réaliser des lotissements qui rejudaïseront définitivement la ville des trois monothéismes. Lorsqu'une vente est conclue, le changement de statut est légal et les recours quasi impossibles ; sauf que les ventes se font dans des conditions léonines, le quotidien de l'occupation (mur, check-point...) qui dévalorisent largement les maisons arabes dès lors achetées à vil prix. Et surtout, ces transactions sont source de haine et contrecarrent encore et toujours la nécessaire marche vers la paix.

Plus loin d'Israël, mais toujours en terre humaine, l'achat en Afrique ou à Madagascar de dizaines de milliers d'hectares par des multinationales agro-alimentaires se répand, pour répondre aux besoins de cultures en mal de terres dans les pays consommateurs. Le processus a toutes les apparences de la légalité : il ne conduit pas moins à l'éviction de l'agriculture vivrière et à la précarisation des petits paysans, dans une perspective plus soucieuse de la nourriture de notre bétail ou la production de carburants de substitution. La propriété peut-elle priver du droit à se nourrir, là où on habite ?

Nous devinons bien que l'acte d'acheter ne suffit pas à prévenir les dérives. De même que le don peut être un redoutable moyen pour enfermer les bénéficiaires dans l'assistanat et la dépendance humiliante, de même la transaction commerciale peut être le moyen " honorable " d'exploiter son prochain et ce, de la pire façon.

Alors ? Sommes-nous condamnés à désespérer ? Au vu de l'humanité, il y aurait de quoi.

Mais...

Mais nous ne sommes pas seuls, même si ce n'est pas toujours évident. Vous l'avez peut-être remarqué, Dieu est totalement absent du texte de Gn 23. Abraham négocie tout seul...

Pourtant, au ch. 12 du livre de la Genèse, Dieu avait dit : je donnerai ce pays à ta descendance, rappelant d'emblée qu'il est à l'origine le seul véritable propriétaire de Canaan, image de notre Terre

sur laquelle nos droits sur nos biens ne seront que secondaires, car il n'est rien que nous ayons, sans l'avoir reçu d'abord. Cette affirmation ne contredit pas le fait d'acheter et de vendre, mais elle l'inscrit alors dans la loi que Dieu nous donne : agir, dans le don comme dans la transaction financière ou commerciale, en respectant celui qui est en face, bannir la tentation trop aisée d'être un loup ou un lion devant des proies faciles, en un mot agir envers l'autre comme avec un prochain, appelé à être aimé comme nous-même. Pas facile, évidemment. C'est même le défi de toutes nos vies pour lequel nous nous sentons bien démunis. Dieu nous a montré le but, Jésus-Christ nous indique la voie, en payant de sa personne : lui qui n'avait pas de tombeau au soir de sa mort, avait dit : « les renards ont des terriers et les oiseaux du ciel des nids. Mais le fils de l'homme n'a pas où poser sa tête. » (Matthieu 8 v20)

Amen